

## Des ONG interpellent l'UE sur la reprise de la coopération avec le Burundi

RFI, 21/06/2021 Douze ONG internationales de défense des droits de l'homme, dont HRW, la FIDH ou encore l'Union européenne ont fait part dans une lettre ouverte rendue publique ce lundi 21 juin, de leurs préoccupations de voir l'Union européenne s'apprêter à reprendre son aide directe au gouvernement burundais. L'ambassadeur de l'Union au Burundi a annoncé ce lundi 21 juin à Bujumbura que cela vient d'être acté au niveau des groupes d'expert de l'Union européenne.

Un « pas important » a franchi vers la levée de sanctions a annoncé l'ambassadeur de l'Union européenne au Burundi lundi. Mais malgré des gestes positifs constatés (libération de journalistes d'Iwacu, grâce présidentielle pour 2600 prisonniers) depuis l'accession au pouvoir du général Évariste Ndayishimiye, les ONG signataires estiment que encore tant. Des violations des droits de l'homme continuent d'être commises dans le pays. Ces organisations ne cachent pas leur inquiétude. Gisela Castro, directrice de la FIDH auprès de l'Union européenne à Bruxelles, explique la prudence des ONG. « Avec le changement de gouvernement de l'année dernière, effectivement, on a eu une certaine ouverture, mais pas de réalisation concrète et aucun progrès concret réalisés sur un certain nombre de problématiques qui sont très importantes pour nos organisations. L'Union européenne a repris le dialogue politique avec le Burundi, ce qui est une bonne chose, mais s'apprête à lever toutes les mesures qui avaient été prises, alors qu'aucun changement de fond n'est constaté. Il semblerait que la France soit en tête de ceux qui poussent pour une reprise de la coopération rapide, alors que d'autres, comme la Belgique, ou les Pays-Bas, attendent plus d'engagement concret de la part du Burundi. » Visite de Claude Bochu à la présidence Simple hasard du calendrier selon une source diplomatique à Bujumbura, l'ambassadeur de l'Union européenne au Burundi avait rendez-vous à la présidence burundaise le même jour pour annoncer une bonne nouvelle : la recommandation par des groupes de travail interne pour lever des sanctions budgétaires sur le Burundi. Une manière de saluer les progrès réalisés selon Claude Bochu : « C'est sur la base des évolutions positives qui ont été initiées par le président de la République en termes de bonne gouvernance, de droits et droits de l'homme. Bien entendu, ces représentants des ministres ont aussi observé que d'autres progrès étaient attendus et seraient les bienvenus. » Il n'a pas fallu longtemps pour voir un des vœux de l'Union européenne se réaliser. Une cour d'appel de Bujumbura a annoncé dans la foulée avoir amené la peine de prison infligée à il y a trois ans un défenseur des droits humains de 32 à une seule année de prison.